



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de Membres : 14 L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **MERCREDI 19 MARS 2025**, à **18 H 30**
Présents : 9 le C.C.A.S. de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué,
Votants : 9 s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ÉTAULES, sous la **présidence de Béatrice WATRIN Vice-Présidente.**

Date de convocation des membres du CCAS : **06 mars 2025**

Etaient présents : Béatrice WATRIN, Nadia BUREAU, Céline BLAIS, Gilles LOUIS, Annick FOURNIGAULT, Françoise GORIN, Gérard PIOU, Nicole POURTEAU, Daniel RAZET

Absents excusés : Vincent BARRAUD, Josselyne GAGNADRE, Marie-Hélène ETIENNE, Gérard HERVE

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Absents : Martine AUTIN

DE 2025/03-004 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

La Vice-Présidente propose aux membres de la commission de voter le budget primitif 2025 du C.C.A.S., qui s'équilibre **en section de fonctionnement pour un total de 25 000 €**

Les subventions accordées au profit des associations caritatives seront comme suit :

Collectif caritatif : 1 100.00 €
Entraide protestante : 1 100.00 €
Secours catholique : 1 100.00 €

Les membres de la commission présents, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

➤ ***ADOPTENT le budget primitif présenté par la Vice-Présidente.***

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,
Béatrice WATRIN, Vice-Présidente,

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701552 – 2025_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : _ _ / _ _ / 2025



Le Président soussigné, certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération, transmise en Sous-Préfecture le : //
et affichée le : //

Hôtel de Ville